

Décision

Générale

colonial

Décision n° 26-326-1924 Mutations

n° 26-326-1924

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

18 janvier 1924

Numéro JO

n° 326 du 31/01/1924

Date du numéro

31 janvier 1924

TEXTE INTÉGRAL

l'indigène Allaleh, matelot de 2e classe du boutrè « Obock » passe à la solde de son gradé après 5 ans pour compter du 15 janvier 1924.